



CAP IP1 du mercredi 6 juin 2019

promotion IP1 et CSC1

CGC-Douanes était représentée par Nicolas LAUTIER (IP1 élu), Eric BARBIEUX (IP1 suppléant)

Cette CAP était présidée par la sous-directrice RH entourée de ses collaborateurs. Elle avait pour objet l'examen des candidatures des IR1, IR2, IR3 au grade d'IP1(10 postes) et des CSC2 au grade de CSC1 (1 poste offert).

Une organisation syndicale a demandé à siéger en instances séparées, ce qui donne la déclinaison IP1-IR1, IP1-IR2, IP1-IR3, la CGC, disposant désormais d'un élu IP1, a donc pu participer à l'ensemble de ces instances.

Une instance Inspecteur-IP2 a également siégé pour des dossiers d'Inspecteur candidat à une promotion IP2.

IP1-IR1 :

4 de nos collègues IR1 ont pu bénéficier d'une promotion IP1 (3 postes d'adjoint à un divisionnaire et un poste de chef de bureau)

De manière assez traditionnelle certaines règles d'ancienneté et de doctrine se révèlent à géométrie variable sur certains postes en fonction des besoins de l'administration et occasionnent des débats avec parfois des explications très recevables et convaincantes, parfois un peu moins.

IP1-IR1 pour le grade CSC1 :

Le poste de chef de service du bureau Nantes-Atlantique a fait l'objet de 9 candidatures CSC2, la CAP s'est révélée compliquée du fait que le candidat de l'administration était 7ème en ancienneté et que certains candidats plus anciens avaient également un excellent dossier et de solides références.

La parité syndicale unanime a voté contre cette proposition que l'administration a néanmoins maintenue. Nous avons eu le sentiment que la parité administrative anticipait sur les futures règles de promotion qui pourraient être mises en œuvre avec le projet de réforme de la Fonction Publique.

IP1-IR2 :

5 de nos collègues IR2 ont bénéficié d'une promotion IP1 (1 adjoint divisionnaire, 1 adjoint chef de bureau, 1 chef de PAE, 1 chef de Pôle Informatique, 1 chef cellule DNRED)

À l'instar des IR1 certains arguments ont pu nous surprendre.

IP1-IR3 :

aucun collègue du grade IR3 n'a vu sa candidature retenue



Tel : 01 53 18 00 72

Mel : cgc-douanes@douane.finances.gouv.fr

Le syndicat qui décrypte !

IP2-Inspecteur :

Nous n'avons pas assisté à cette instance mais un poste d'IP2 a été offert à la promotion à un Inspecteur qui était proposé également en promotion IP1. Il s'agit du poste du CIFAD à Fort de France qui est très spécifique comme nous l'a indiqué l'administration, mais sur lequel des IR avaient postulé avec des dossiers de qualité.

Autres informations :

Information sur un inspecteur divisionnaire de la DGFIP mis à disposition en Polynésie en douane, l'administration argumente que la DGFIP rembourse le salaire (règle liée à la MAD) et que cela se fera sans incidence d'effectif implanté. Le conjoint de cette personne est muté en Polynésie comme chef de service DGFIP et ne peut pas être son responsable. Il faudra être attentif à ce que la DGFIP soit aussi bienveillante sur des situations similaires pouvant concerner des collègues douaniers.



Tel : 01 53 18 00 72

Mel : cgc-douanes@douane.finances.gouv.fr

Le syndicat qui décrypte !

